



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Festivals

Question écrite n° 49407

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le montant des crédits qui seront disponibles pour l'exercice 1997 au profit de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Poitou-Charentes. En effet, plusieurs demandes de subvention relatives à l'organisation de manifestations et festivals de musique sont en attente de décision. Or les programmations ont d'ores et déjà été arrêtées. L'inquiétude des responsables est grande d'autant que pèsent de fortes contraintes et quelques incertitudes sur les crédits mis à la disposition de la région Poitou-Charentes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le montant de la dotation allouée à la DRAC de Poitou-Charentes.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49407

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1277